

Compostage collectif – Version ACCESSIBLE

Objectif zéro déchet



8 rue Saint Pierre, SÉEZ

a.jarvis@hautetarentaise.fr

07.88.44.07.60

www.hautetarentaise.fr



Le compostage c'est quoi ?

Le compostage est une dégradation naturelle des déchets fermentescibles par les microorganismes contenus dans le sol et dans les déchets.

Au bout de 9 à 12 mois, on obtient du compost, très utile pour le jardinage et la croissance des plantes en pots.

La poubelle contient environ 40% de déchets organiques !

Pourquoi composter ?

L'ENVIRONNEMENT

- Réduire la production de ses déchets avec des gestes simples et concrets.
- Diminuer les gaz à effet de serre produits pour le transport et l'incinération des déchets.
- Fabriquer du compost et enrichir le sol de son jardin et de ses plantes.



LE PORTE MONNAIE

- Economiser l'achat d'engrais grâce au retour de la matière organique à la terre.

LE LIEN SOCIAL

- Vivre une aventure collective avec un intérêt en commun avec les voisins
- Permettre d'apprendre simplement aux petits et grands le cycle de dégradation de la nature.

Un immeuble, dans lequel vivent 20 personnes, permettrait d'obtenir 2 tonnes de déchets organiques utilisables pour faire du compost !

Les principes du compostage collectif

LES 3 BACS D'UN SITE DE COMPOSTAGE

- Un bac pour déposer les déchets compostables.
- Un bac pour la maturation du compost.
- Le dernier bac sert à stocker du broyat de branches, utile pour structurer le compost produit en habitat collectif.

LES 5 PANNEAUX

Les 5 panneaux rappellent les consignes et le fonctionnement du compostage collectif.

2 À 3 RÉFÉRENTS

2 à 3 référents habitant sur place seront chargés du suivi des composteurs et d'informer le service environnement en cas de difficultés.

Après maturation, le compost sera distribué aux habitants intéressés ou réparti sur les espaces verts.

Comment ça marche ?

- Les déchets sont mis dans un Bioseau donné à chaque foyer.
- Les utilisateurs du site viennent vider leur Bioseau dans le composteur « apports » en mélangeant avec un peu de broyat de branches.
- Une fois rempli, le compost du bac « Apports » est transféré avec une fourche, dans le bac « Maturation » par les référents et volontaires.

- Ce bac sera brassé entre 2 à 4 fois par an en fonction de la quantité apportée.

Les dimensions des bacs sont de 97cm de hauteur x 98cm x 121cm

Tous au Compost !

Chez moi, je trie mes déchets de préparation de repas dans mon Bioseau,

- Je me rends au site de compostage.
- Je vide mon Bioseau dans le bac d'apports.
- Je le recouvre avec une pelle de broyat.
- J'aère et je mélange la couche du dessus.



COMMENT ÉVITER LA PRÉSENCE DE MOUCHERONS ?

Les larves de moucheron vivent dans le compost et se nourrissent de matières azotées, comme les épluchures de fruits. Pour éviter leur présence dans les composteurs, il suffit de mélanger les épluchures et le broyat lors de chaque apport.

A QUOI SERT LA MATIÈRE SÈCHE ?

L'apport de broyat (broyat de branches, paille, copeaux) évite que le compost soit trop humide, pourrisse et sente mauvais.

POURQUOI FAUT-IL AÉRER LE COMPOST ?

Les microorganismes qui transforment les déchets ont besoin d'oxygène. Si l'air ne circule pas dans la masse, ils sont asphyxiés et le processus s'arrête. La matière peut alors fermenter et dégager de mauvaises odeurs.

Que peut-on composter ?

LES APPORTS AUTORISÉS ?

- Epluchures de fruits et de légumes

- Fruits et légumes abîmés coupés en morceaux
- Reste de repas d'origine végétale
- Coquilles d'œufs pilées
- Marc de café et filtres à café, sachets de thé, infusions
- Mouchoirs, essuie tout
- Fleurs fanées
- Papier non-imprimé en petites quantités

LES APPORTS INTERDITS ?

- Laitages (yaourt, lait, beurre)
- Les coquilles de noix et les coquillages
- Viandes et os, poissons
- Pain et huile
- Litières d'animaux
- Couches
- Cendres
- Sacs et capsules café plastiques « biodégradables »

Les sacs plastiques étouffent les déchets et créent de mauvaises odeurs !

Compostage selon les saisons

HIVER

Le processus ralentit et les bords peuvent geler mais à l'intérieur, le composteur est en parfait état de marche. On n'est plus obligé de l'arroser ni de le brasser tous les quinze jours. De plus, le gel aide à détruire les fibres des déchets robustes pour qu'ils se dégradent plus vite au printemps.

PRINTEMPS

La nature se réveille ! Retourner le contenu du composteur pour l'aérer et relancer la décomposition. La fonte des neiges peut révéler des planches cassées et des fixations rouillées. Merci de nous contacter si votre site a souffert pendant les mois d'hiver.

ETE

Brasser le composteur une à deux fois par mois afin d'apporter l'oxygène nécessaire et limiter le risque d'apparition de moucheron. Assurer un stock de matière carbonée qui est essentielle pour aider à la décomposition de déchets très azotés comme les fruits.

AUTOMNE

Le moment parfait pour faire un transfert de bacs. Cela permettra de laisser le bac d'apports vide pour l'hiver quand la transformation ralentit. Normalement, le compost dans le bac de maturation sera mûr pour les semis printaniers.

Comment récupérer le compost

En participant au compostage collectif, vous vous faites l'ambassadeur d'un mode de valorisation des déchets pratique et convivial. Il sera possible de récupérer le compost mûr pour fertiliser la terre au bout d'un an, puis tous les 8 mois environ. Lorsqu'il est mûr, il est distribué lors de moments de partage (apéro-compost, réunion d'immeuble...).



Quand utiliser le compost ?

APRES 6 A 8 MOIS

L'amendement organique a la consistance d'un terreau avec quelques éléments plus grossiers. Il est utilisé mélangé aux premiers centimètres du sol du jardin potager, plates-bandes décoratives ou pour des plantations d'arbres ou d'arbustes. Il permet de structurer et d'enrichir le sol.

APRES 10 A 12 MOIS

Une fois tamisé, le compost peut être utilisé pour le rempotage ou en semis en mélange avec au moins 50% de terre de jardin.

Astuces de notre maître composteur

Le mélange magique

50 % A 70 % DE DECHETS RICHES EN AZOTE

Déchets plutôt humides, mous par exemple ;
épluchures, fruits et légumes abîmés ou gâtés, restes de repas d'origine végétale.



L'ortie ou la consoude sont des activateurs naturels !

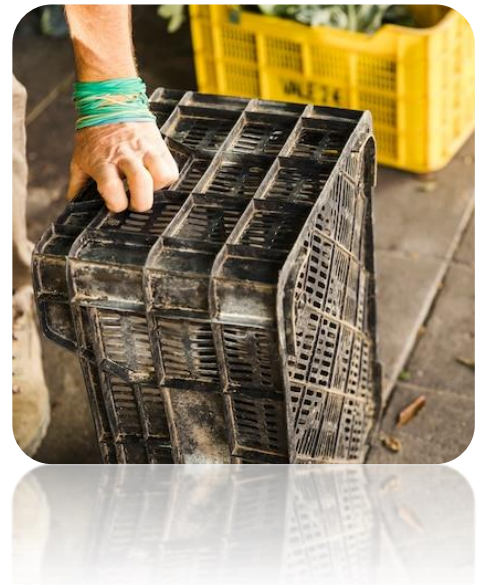
50 % À 30 % DE DÉCHETS RICHES EN CARBONE



Déchets souvent secs, rigides, par exemple ; broyat, marc de café, serviettes et mouchoirs en papier, feuilles mortes.

Tamis de récup'...

- Une caisse de légumes
- Une vieille raquette de tennis
- Ou même une passoire



Ayez du nez

- Odeur boisée : sain !
- De la paille : manque de matières azotées, arrosez-le d'eau
- Du moisi : trop humide, rajoutez un peu de déchets secs



Diagnostic et dépannage

SYMPTOMES

- Odeur d'œufs pourris

CAUSES POSSIBLES

- Manque d'oxygène
- Excès d'humidité

SOLUTIONS

- Brasser, étaler, laisser sécher par météo favorable, éventuellement ajouter des matériaux secs

SYMPTOMES

- Odeur d'ammoniaque

CAUSES POSSIBLES

- Mélange trop riche et azoté
- Présence de tonte
- Température excessive (70°+)



SOLUTIONS

- Rajouter des matières carbonnées (broyat, sciure)
- La tonte sera désormais à traiter en déchèterie ou en andain au fond du jardin
- Brasser

SYMPTOMES

- Présence de rongeurs ou autres animaux



CAUSES POSSIBLES

- Déchets carnés ou laitiers dans le compost

SOLUTIONS

- Renoncer tout apport de produits animaliers
- Mettre en place une grille anti-rongeur

SYMPTOMES

- Le compost est pâteux
- Présence de jus d'écoulement

CAUSES POSSIBLES

- Manque d'oxygène
- Excès d'humidité

SOLUTIONS

- Brasser l'ensemble du tas
- Laisser sécher
- Apporter de la matière sèche

SYMPTOMES

- Le compost est sec

CAUSES POSSIBLES

- Manque d'eau et/ou d'azote
- Excès de porosité, l'air y circule trop

SOLUTIONS

- Brasser et arroser ou rajouter des matières humides



Répartition des rôles entre la Communauté de Communes et les porteurs de projet

LES PORTEURS DE PROJET :

- Présentent deux à trois référents pour réaliser le suivi de bon fonctionnement du site de compostage collectif et informe l'animatrice de la Communauté de Communes en cas de difficulté.
- Désignent une zone d'herbe de **3,5 m de large par 1,5 m de profondeur** (si possible plane) et non localisée une zone de déneigement (en concertation avec l'animatrice)
- Maintiennent l'état de propreté du site.

L'ANIMATRICE TRI ET RÉDUCTION DES DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- Réalise une enquête auprès des habitants afin de les informer sur le principe et déterminer s'ils souhaitent participer.
- Valide l'emplacement du site de compostage collectif possible.
- Après accord officiel de la copropriété, la résidence ou la commune, elle fournit gratuitement les bacs et

la signalétique et recherche un partenariat local pour l'approvisionnement en broyat de branches.

- Offre les supports de communication à partager et un bulletin d'info saisonnier.
- Fournit les Bioseaux pour chaque foyer.
- Forme les responsables du site.
- Informe les habitants et organise des événements sur la pratique écologique.



Restez informés
Rejoignez la Communauté!



/Haute Tarentaise Communauté de Communes

